



ENGAGEMENT DE RECONDUCTION DE NOTRE ADHESION AU GLOBAL COMPACT

COFILMO a la volonté de poursuivre et de renforcer son engagement RSE et l'adhésion au Global Compact des Nations Unis est un des témoignages de cette démarche. En effet les 10 principes fondateurs du Global Compact font totalement partis de nos valeurs, de nos engagements et de nos pratiques au quotidien.

COFILMO, spécialisée dans l'édition et le traitement documentaire physique et numérique de données sensibles, est une filiale de Caisses Régionales du Crédit Agricole, groupe bancaire mutualiste qui intègre également des engagements forts en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Le 10 décembre 2014, COFILMO a formalisé son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unis et en tant que Directeur Général, je souhaite renouveler mon soutien au Global Compact, réitérer mon engagement et témoigner du développement des 10 principes fondateurs au sein de notre Société.













RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES : NOTRE EVALUATION, NOS AMBITIONS, NOTRE POLITIQUE RSE



COFILMO a décidé en 2015 de benchmarker son niveau RSE et a réalisé sa première évaluation pour mesurer la maturité des actions engagées via une notation ECOVADIS. Lors de cette première évaluation, COFILMO a obtenu le niveau SILVER, nous plaçant dans les 30% des entreprises les mieux cotées.

Les prochaines étapes de notre plan de progrès en matière de développement durable devaient être objectivées par l'obtention en 2017 du niveau le plus élevé, GOLD de l'évaluation ECOVADIS et nous avons obtenu le niveau GOLD avec une note de 73/100 nous plaçant dans les 1% des entreprises les mieux cotées en matière de RSE par Ecovadis

L'ambition de COFILMO est de privilégier les progrès dans le domaine de la RSE pour en faire un pilier de sa politique de management d'entreprise dans une démarche d'amélioration continue et de performance dans le développement durable.



DROITS DE L HOMMME (respect des principes 1,2)



ZI Sud, 2 Rue d'Arsonval 22600 LOUDEAC Tél.: 02.96.28.06.57 Fax: 02.96.28.12.58

Etablissements secondaires

26 bis, Rue des Grandes Courbes 72000 LE MANS - Tél : 02 43.75.95.40 - Fax : 02.43.75.67.01

ZAC Maisonneuve II Rue Jean Mermoz - 44980 STE LUCE SUR LOIRE - Tél : 02.28.01.49.86 - Fax : 02.28.01.49.88

11, Rue Louis Blanchard - 42290 SORBIERS - Tél : 04.77.38.02.14 - Fax : 04.77.38.02.41

S.A.S au Capital de 224.000 € RCS St Brieuc 310 710 496 Code APE 5819Z





LE PROGRES COP Décembre 2017



<u>Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme</u>

<u>Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme</u>

Notre engagement et sa répercussion dans notre sphère d'influence

COFILMO s'engage pour elle-même et envers ses clients dans la cadre de son activité d'édition et traitement de données à respecter les droits de l'homme. Dans ce cadre, COFILMO atteste du non-emploi de mineurs, ni de travailleurs étrangers en situation irrégulière.

Par ailleurs, COFILMO répercute ses obligations à ses principaux fournisseurs dans ses marchés d'achats.



Nos ambitions, nos actions en cours

• Charte Achat Responsable :

Formalisation d'une charte Achat Responsable en 2018 pour définir nos principes et exigences vis-à-vis de nos fournisseurs notamment en terme en respect des Droits de l'Homme.



ZI Sud, 2 Rue d'Arsonval 22600 LOUDEAC Tél.: 02.96.28.06.57 Fax: 02.96.28.12.58

Etablissements secondaires

26 bis, Rue des Grandes Courbes 72000 LE MANS - Tél : 02 43.75.95.40 - Fax : 02.43.75.67.01

ZAC Maisonneuve II Rue Jean Mermoz - 44980 STE LUCE SUR LOIRE - Tél : 02.28.01.49.86 - Fax : 02.28.01.49.88

11, Rue Louis Blanchard - 42290 SORBIERS - Tél : 04.77.38.02.14 - Fax : 04.77.38.02.41

S.A.S au Capital de 224.000 € RCS St Brieuc 310 710 496 Code APE 5819Z





LE PROGRES COP Décembre 2017



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (respect des principes 3, 4, 5, 6)

<u>Principe 3</u>: Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

<u>Principe 6</u>: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Nos différentes actions déployées

Engagement de respect de la Déclaration de l'Organisation du Travail (OIT)



Attestation — Organisation Internationale du Travail Je soussigné, GILLET Jacques, Directeur Général de la Société COFILMO S.A.S, Zi Sud 2 Rue d'Arsonval 22600 LOUDEAC, atteste que la société COFILMO S'engage à respecter en France, toutes les dispositions, normes et règles impératives dans le domaine de l'environnement, de la sécurité, du droit du travail et au minimum si cela n'existait pas les dispositions de Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail. (OIT) COFILMO, en signant la présente, en application de l'article D 8222-5 du Code du travail certifie que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulèrement au regard des articles L 1221-10 (déclaration des salariés auprès du Prestataire de protection sociale), L143-3 (établissement de bulletins de paie), et R 3243-1 du Code du travail (mentions obligatoires devant figurer sur les bulletins de paie). Cette déclaration sur l'honneur devra être réitérée tous les douze (12) mois jusqu'à la fin de l'exécution du contrat. Enfin, COFILMO, s'engage à faire respecter à ses sous-traitants éventuels, personnes physiques ou morales les dispositions susvisées, et à défaut ne pas contracter avec ceux-ci. Cet engagement est valable pour les sous-traitants éventuels, personnes physiques ou morales de la société COFILMO; à défaut, elle s'engage à ne pas contracter avec ceux-ci. Fait pour servir et valoir ce que de droit. A Loudéac, Mardi 2 Juin 2017 Le Directeur Général, Jacques Gillet.



ZI Sud, 2 Rue d'Arsonval 22600 LOUDEAC Tél. : 02.96.28.06.57 Fax : 02.96.28.12.58

Etablissements secondaires

26 bis, Ranches Garandes Carubes, 72000 LL MAMES. "Tell: 02.437-7595.40" - Fix. 102.437-58.70" Ex 20.437-58.70" Ex 20.437-58.70" Ex 20.437-58.70" Ex 20.437-58.70" Ex 20.437-68.70" Ex 20.437-68.





ZI Sud, 2 Rue d'Arsonval 22600 LOUDEAC Tél.: 02.96.28.06.57 Fax: 02.96.28.12.58

Etablissements secondaires





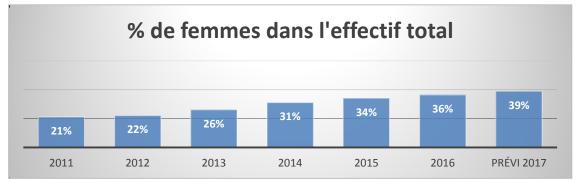




- Charte de la Diversité: adhésion en 2017 à la Charte de la Diversité pour promouvoir nos engagements et actions mises en place en termes de non discrimination lors du recrutement ou évolution personnel
- Poursuite en 2017 d'un plan d'action en faveur de l'égalité professionnel Hommes-femmes dont les 4 domaines d'actions sont :
 - o Politique visant à atteindre l'égalité salariale entre hommes et femmes,
 - Effectif et recrutement,
 - Conditions de travail et horaires,
 - Renforcement de l'égalité d'accès des femmes et des hommes à la formation professionnelle continue.
- Mise en place d'un plan d'action « Contrat de Génération –Gestion des âges » pour la période 2014-2016 dont les 3 domaines d'actions sont:
 - Engagement en faveur de l'insertion durable des jeunes,
 - o Engagement en faveur de l'emploi des salariés âgés,
 - Transmission des savoirs et compétences.
- Progression continue de la formation professionnelle par augmentation du budget formation sur les 3 dernières années.
- Insertion professionnelle de travailleurs en situation de handicap.
- Réalisation en 2016 d'un nouveau bâtiment administratif sur notre siège social avec prise en compte de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Mise en place depuis 2016 d'un partenariat avec une entreprise adaptée intégrant 80% de travailleurs en situation de handicap, dans le cadre de l'externalisation des bulletins de salaires.
- Suivi individuel par le biais d'un Entretien Annuel de Progrès permettant de faire le point sur l'année écoulée avec le salarié et l'atteinte des objectifs, son besoin en formation individuelle et la fixation des objectifs de l'année N+1.
- Sécurité du personnel:
 - Révision fin 2016 de notre document unique avec analyse des risques sécurité sur les postes de travail et définition des actions prioritaires
 - o Diagnostic sur la pénibilité des postes au regard de la réglementation

Nos principaux résultats

Progression du pourcentage de femmes dans l'effectif total





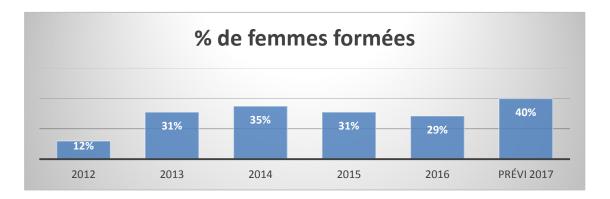
ZI Sud, 2 Rue d'Arsonval 22600 LOUDEAC Tél. : 02.96.28.06.57 Fax : 02.96.28.12.58

Etablissements secondaires









- En faveur du handicap :
 - Embauche en CDD d'une personne en situation de handicap
 - Collaboration avec un organisme de placement spécialisé dans l'insertion de personnes en situation de handicap (Cap Emploi)
 - Déploiement avec les agences de travail temporaire d'intégration d'intérimaire en situation de handicap
- Notre performance 2016 sur notre engagement social

Notre engagement social « Développer l'autonomie en motivant et responsabilisant nos collaborateurs dans un cadre respectueux des personnes et de leur diversité »

Notre performance en 2016

	Indicateur	Objectif	Résultat N (2016)	Bilan	Résultat N (2015)	Résultat N-1 (2014)
Promouvoir le développement personnel et l'accompagnement par un suivi individuel	% de salariés ayant bénéficié d'un EAP dans l'année	Cible 85% en 2016	61% Rg: Mise en place récente des EAP et en déploiement		81%	Non appliqué
	Nombre de jours moyen annuel de formation par salarié	>1 j/pers/an	3,7 jours	*	2,7 jours	1,9 jours
Assurer des conditions de travail à notre personnel permettant de minimiser les risques professionnels	Taux de gravité accident de travail	<1,3 (indice national)	0,15	*	0,9	0,7
	Taux de fréquence accidents du travail avec arrêt	< 23,3 (indice national)	18,9	*	33,5 Rg: 2 accidents de trajet /4 accidents avec arrêt soit 50%	9,5
Etablir avec nos collaborateurs et parties prenantes des relations responsables et respectueuse de leur diversité	Indicateur égalité - % de femmes dans l'effectif	> 30%	36%		34%	31%
	total - % de femmes dans les embauches	> 50%	50%	*	75%	NA
	- Ecart rémunération au même poste	0	0		0	NA
	Turnover	< 10%	11%		6%	Non appliqué



ZI Sud, 2 Rue d'Arsonval 22600 LOUDEAC Tél.: 02.96.28.06.57 Fax: 02.96.28.12.58

Etablissements secondaires









Nos ambitions, nos actions en cours

- Charte Achat Responsable :
 - Formalisation d'une charte Achat Responsable en 2017 pour définir nos principes et exigences vis-àvis de nos fournisseurs en terme en respect de Normes Internationales du travail
- Sécurité du personnel:
 - Amélioration continue des conditions de travail (repose pied, souris ergonomique)
 - o Poursuite du diagnostic sur la pénibilité des postes au regard de la réglementation

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (respect des principes 7, 8, 9)

<u>Principe 7</u>: Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

<u>Principe 8</u>: Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

<u>Principe 9</u>: Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Nos actions déployées

- Mise en place sur l'ensemble de nos sites d'un système de Management environnemental conforme à la norme ISO14001:2015 permettant de diagnostiquer, d'analyser et diminuer l'impact environnemental de nos activités pour être un acteur dynamique dans la protection et préservation de l'environnement et des ressources naturelles.
- Label Imprim'vert des sites de production et respect des 5 critères dont la gestion et traitement de ses déchets polluants, la maîtrise des produits chimiques pour éviter les risques de pollution, la non-utilisation de tout produit toxique, la sensibilisation environnementale de son personnel et de ses clients, le suivi de ses consommations énergétiques pour une meilleure maîtrise.
- COFILMO a mis en place des règles de tri pour les déchets valorisables avec reprise par des sociétés spécialisées (papier, plastique, carton, palette) et tous ses sites sont équipés de systèmes d'aspiration centralisée des rognures papier issues de son processus de fabrication. Nous avons mis en place un indicateur de suivi sur nos déchets valorisés.
- COFILMO gère ses approvisionnements en optimisant les livraisons par camions complets pour limiter la pollution environnementale.
- COFILMO exige dans les marchés fournisseurs papier des sources d'approvisionnement certifiées gestion durable des forêts PEFC et/ou FSC.
- Pour être informé des évolutions légales en matière d'environnement, vérifier notre conformité et mettre en place les actions adéquates éventuelles, COFILMO s'est attaché les services d'une société qui effectue une veille réglementaire personnalisée.



ZI Sud, 2 Rue d'Arsonval 22600 LOUDEAC Tél.: 02.96.28.06.57 Fax: 02.96.28.12.58

Etablissements secondaires

26 bis, Rue des Grandes Courbes 72000 LE MANS - Tél : 02 43.75.95.40 - Fax : 02.43.75.67.01

ZAC Maisonneuve II Rue Jean Mermoz - 44980 STE LUCE SUR LOIRE - Tél : 02.28.01.49.86 - Fax : 02.28.01.49.88

11, Rue Louis Blanchard - 42290 SORBIERS - Tél : 04.77.38.02.14 - Fax : 04.77.38.02.41

S.A.S au Capital de 224.000 € RCS St Brieuc 310 710 496 Code APE 5819Z







- Sensibilisation à l'éco-conduite de nos collaborateurs.
- COFILMO privilégie, lors d'achat de nouveaux équipements ou la mise en place de nouvelles infrastructures, les installations permettant une réduction énergétique.
- Un de nos sites de production est équipé d'un véhicule électrique (Kangoo ZE) pour la réalisation des navettes journalières.

Nos principaux résultats

- Depuis Octobre 2016, tous les sites de COFILMO sont certifiés ISO14001:2015 validant nos actions déployées en terme de maitrise des risques et management environnemental.
- La mise en place d'un engagement dans l'achat responsable de papier validée par l'obtention de la certification PEFC en 2015 pour son activité fiduciaire et étendue en 2016 à notre activité éditique.
- En 2014, 77 % de nos approvisionnements était issus de forêts gérées durablement (PEFC, FSC). Après la mise en place d'une politique d'achat responsable et la certification PEFC de notre fabrication de vignettes fiduciaire, en 2016 nos achats papier issus de forêts gérés durablement ont atteint un niveau de 95%.
- En 2016, 99,7% de nos déchets de production était valorisés et recyclés et aucun déchet ne subissait un enfouissement soit une bonne maitrise de nos déchets.
- L'obtention de la marque Imprim'Vert pour 100% de nos sites sur le millésime 2017.
- Notre performance 2016 sur notre engagement pour l'environnement

Notre engagement pour l'environnement

« Etre un acteur dynamique dans la protection et préservation de l'environnement et des ressources naturelles » Notre performance en 2016

Domaine 2	Indicateur	Objectif	Résultat N (2016)	Bilan	Résultat N-1 (2015)	Résultat N-2 (2014)
Analyser et identifier nos impacts environnementaux significatifs et respecter nos obligations de conformité	Taux de conformité des textes applicables environnement	>80%	99%	*	85%	Non appliqué
Prendre en compte les facteurs environnementaux dans les processus d'achat et d'innovation pour améliorer notre performance environnementale	% de consommables papier certifié gestion durable des forêts (PEFC ou FSC)	>85%	95%	*	89%	77%
Maitriser et limiter notre empreinte environnementale et préserver les ressources naturelles	Consommation énergétique en équivalent KWH/ ETP	<25 000/ETP En diminution /N-1	21 283 KWH/ETP - 4,57% /N-1	*	22 303KWH/ETP +1,05% /N-1	22 072KWH/ETP
	Taux de valorisation de nos déchets	>95%	99,7%	*	99,5%	98%



ZI Sud, 2 Rue d'Arsonval 22600 LOUDEAC Tél.: 02.96.28.06.57 Fax: 02.96.28.12.58

Etablissements secondaires









Nos ambitions, nos actions en cours

- Un approvisionnement de nos matières premières d'origine bois issues de forêts gérées durablement avec un objectif > 95% fin 2016 atteint et objectif 97% fin 2017,
- Mise en place d'un suivi de la gâche des consommables pour maîtrise et réduction.
- La formalisation d'une charte Achat Responsable en 2018

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (respect du principe 10)

<u>Principe 10</u>: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Nos différentes actions déployées

• Engagement de la Direction et de l'ensemble de l'encadrement de l'entreprise sur un code de bonne conduite anti-corruption





ZI Sud, 2 Rue d'Arsonval 22600 LOUDEAC Tél.: 02.96.28.06.57 Fax: 02.96.28.12.58

Etablissements secondaires









• Communication à nos principaux fournisseurs via les marchés contractuels de notre engagement sur un code de bonne conduite anti-corruption

Nos ambitions, nos actions en cours

• Nouvelle sensibilisation en 2017 des collaborateurs concernés et managers sur l'éthique des affaires



